

INFORMATION PRESSE

Nogent-sur-Seine, le 25 novembre 2011

LE DÉBAT PUBLIC CRUE SEINE BASSEE SE POURSUIT A MAROLLES SUR SEINE,

A l'ordre du jour de cette réunion thématique :

Projet et usages de territoire

Le débat public Crue Seine Bassée fait étape le 1^{er} décembre au Foyer Rural de Marolles sur Seine. Pour cette étape, le débat public s'articulera en deux rendez-vous: une permanence décentralisée de la Commission particulière de 13h00 à 17h00 et une réunion publique à partir de 18h30 qui aura pour thème spécifique : des projets, des territoires.

UN DEBAT PUBLIC MOTIVE PAR 3 RAISONS MAJEURES

1. Le projet d'aménagement de la Bassée, **dont l'objet est de réduire l'aléa d'inondation en Ile-de-France, présente un caractère national**
2. **Les enjeux socio-économiques du projet**, susceptibles de limiter significativement les dommages liés aux crues, **sont importants**
3. Le projet par son fonctionnement entrainera **des modifications écologiques, hydrologiques et paysagères sensibles**

LE PROCESSUS DEMOCRATIQUE S'EST OUVERT A BRAY SUR SEINE (SEINE ET MARNE)

Le processus démocratique est concrètement en marche, après les réunions de Bray sur Seine, Corbeil-Essonnes et de Sourdun, **le débat public s'installe à Marolles sur Seine le 1^{er} décembre. Ce temps fort du débat public Crue Seine Bassée s'articule en 2 rendez-vous avec le public :**

1. Permanence de la Commission Particulière du Débat Public de 13h00 à 17h00

Pour cette étape, la Commission Particulière du Débat Public présidée par Patrick Legrand fait le choix de décentraliser sa permanence. Ses membres se mettent à la disposition des citoyens, des membres d'associations, des représentants d'entreprises... pour exposer les enjeux du débat public, les moyens concrets de s'informer et de s'exprimer (cahiers d'acteurs, site internet www.debatpublic-crueseinebassée.org, calendrier des réunions...)

2. Réunion du débat public à partir de 18h30

Au cours de cette réunion, seront notamment débattues des questions du type : quelle cohérence territoriale par rapport aux perspectives et évolutions du territoire concerné ? Comment s'inscrit le projet d'aménagement de la Bassée dans les autres projets de territoire à l'échelle de la Seine et Marne ?

RENDEZ-VOUS le 1^{er} DECEMBRE
Foyer Rural – Chemin des Gravelins
77 130 Marolles sur Seine

Toutes les informations sont disponibles sur www.debatpublic-crueseinebassée.org